



AVOCATS

Une rentrée marseillaise riche en ouvertures 299c0

L'essentiel

Des avocats dynamiques au cœur des échanges et du développement économique du territoire. Tel est le message qu'a souhaité faire passer le barreau de Marseille à l'occasion de sa rentrée solennelle fin juin.

Reportage par
Caroline Dupuy

C'est bien connu, à Marseille, on ne fait jamais les choses tout à fait comme ailleurs ! À l'occasion de sa rentrée solennelle qui s'est déroulée les 29 et 30 juin 2017, le barreau de la cité phocéenne, sous l'impulsion de sa bâtonnière Geneviève Maillet, a modifié l'ordre établi. Pour la première fois, l'événement s'est déroulé sur deux jours avec plusieurs temps fort et un fil rouge : l'ouverture. Ouverture sur le monde économique, ouverture sur les citoyens. « Alors que la société souffre, proposer des discours d'éloquence et un bal entre nous me semblait quelque peu antinomiques », justifie Geneviève Maillet.

Opportunités. « 48 heures d'opportunités économiques pour échanger, créer, développer et investir » : c'est avec ce titre accrocheur que les avocats ont convié les entrepreneurs et investisseurs à (re)découvrir les opportunités d'investissement sur le territoire. Preuve que les liens sont solides entre les avocats et les chefs d'entreprise : chaque bâtonnier – ils étaient nombreux puisque Marseille a accueilli le 30 juin au matin l'assemblée générale de la Conférence des bâtonniers (Gaz. Pal. 4 juill. 2017, n° 298v1, p. 6) – était invité à venir accompagné d'un patron d'entreprise.

Les festivités ont démarré le 29 juin par une conférence-débat coorganisée avec Finances & Conseils Méditerranée, à la Maison de l'avocat. À la tribune, les chefs d'entreprise se sont exprimés sur un thème audacieux : dans 10 ans, y aura-t-il encore des avocats, des banques et des experts-comptables ? Le lendemain, tout le monde avait rendez-vous à la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence (CCIMP) pour une présentation dynamique des atouts et des grands projets du territoire. Le tout ponctué par des témoignages d'entreprises leaders basées dans la région (CMA CGM, Jaguar Network, Bourbon, etc.) Au programme également : une rencontre avec les jeunes pousses provençales. Pour Geneviève Maillet, pas de doute, « Marseille, carrefour de la Méditerranée, au centre numérique de l'Europe est tournée vers l'international ». Point d'orgue de la matinée : le lancement officiel de la chambre d'arbitrage de Marseille pour l'Europe, l'Afrique et l'Asie (v. encadré). « À nous de faire en sorte que cette chambre devienne un véritable outil au service des entreprises qui exportent », lance le bâtonnier de Marseille, en conclusion de la matinée.

Discours. La rentrée solennelle proprement dite a débuté en milieu d'après-midi, à l'espace Villeneuve Bargemon de la mairie centrale de Marseille. Là encore, quelques nouveautés ont marqué l'événement. « Au lieu d'inviter uniquement les bâtonniers de toute la France, nous avons convié les bâtonniers des villes jumelées avec Marseille et ceux des villes amies (Sophia, Naples, Dakar, etc.) », précise Geneviève Maillet. Tous ont rendu un hommage à Simone Veil, décédée le matin même, puis ont signé la Déclaration universelle des droits de l'Humanité, en présence de Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement et rédactrice du texte.

© Caroline Dupuy



Geneviève Maillet et Corinne Lepage lors de la signature de la Déclaration universelle des droits de l'Humanité

Place a été faite ensuite aux discours officiels. À commencer par celui de Geneviève Maillet qui a eu un mot pour chaque invité de marque présent dans l'assistance. Et notamment les personnalités politiques (Jean-Claude Gaudin, sénateur maire de Marseille ; Renaud Muselier, président du Conseil Régional Paca ; Martine Vassal, présidente du conseil départemental des Bouches du Rhône ; Stéphane Bouillon préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des Bouches-du-Rhône, etc.) et les représentants du monde judiciaire. Elle s'est également adressée directement aux jeunes avocats. Avec un conseil de taille : « déployer vos plus grandes ailes et surtout ne laissez jamais dire que la parole serait d'argent quand le silence serait d'or ». Particularité marseillaise oblige, Isabelle Gorce, présidente du tribunal de grande instance de Marseille, est également montée à la tribune pour prononcer un discours.



Marie Postel-Vinay et Pierre Le Beller, lauréats de la conférence du stage, en compagnie de Geneviève Maillet

Éloge de l'émotion. La parole a enfin été donnée aux deux lauréats (2016 et 2017) de la conférence du stage qui ont mis en avant leur talent oratoire et leur capacité à plaider. Avec une bonne dose d'audace. Dans son discours intitulé « C'était un lundi », Pierre Le Beller s'est intéressé à l'anarchiste Émile Henry qui a commis le premier attentat à Paris contre des civils, le 12 février 1894 au café Terminus de la Gare Saint-Lazare. L'orateur a fait un parallèle avec les attentats de Paris et de Nice de 2015 et 2016. Avec une question en suspens : « Comment lutter contre le terrorisme quand on est soi-même terrorisé ? », à laquelle il a apporté une ébauche de réponse : « rétorquer qu'ils n'auront ni notre haine, ni notre démocratie,

ni notre humanité ». Marie Postel-Vinay s'est intéressée, quant à elle, à Jacqueline Sauvage qui a tué son mari violent et violeur en 2012. Dans son discours intitulé « Éloge de l'émotion », il a beaucoup été question du pouvoir des émotions sur la population qui s'insurge et lance des pétitions, sur les médias qui s'emballent parfois, et sur les avocats. Avec une interrogation en filigrane : la justice a-t-elle assez d'empathie ? « En tant que jeune avocate, voilà ce que je crois : l'émotion ne doit jamais être mise au ban. (...) Dans notre métier l'émotion est le fer de lance. On s'en fatigue, on s'en coupe comme on pourrait éteindre la radio. L'usure déshumanise ». Mais une fois le problème posé, la solution est toute trouvée : « gardez en tête que l'émotion la plus contagieuse est la joie de vivre ».

Marseille se dote d'une chambre d'arbitrage

Conscient que les entreprises qui exportent ont besoin d'être sécurisées, la chambre d'arbitrage de Marseille pour l'Europe, l'Afrique et l'Asie vient d'être créée dans la cité phocéenne par l'ordre des avocats de Marseille, le conseil régional de l'ordre des experts comptables Marseille PACA, l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône, et la chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence (CCIMP). Jean-Luc Chauvin, président de la CCIMP, est le premier président de cette chambre d'arbitrage dont le siège se situe au Palais de la Bourse (CCIMP). Pour Michel Chauvin, pas de doute, « nous dotons la métropole d'un nouvel outil au service des entreprises. C'est un plus pour toutes celles qui souhaitent se tourner vers l'export ». La chambre se compose de trois collègues d'arbitres, un par continent.